

Lors de la construction d'une maison en bois en France, le raccordement au réseau électrique public est une étape cruciale. Les branchements de type 1 et de type 2 sont les deux principales options de raccordement disponibles, et il est essentiel de les comprendre pour faire le bon choix. Dans cet article, nous vous guiderons pas à pas dans le processus de raccordement électrique de votre maison en bois, en mettant l'accent sur ces deux types de branchements.

Sommaire



- [Préparation du raccordement électrique et réglementations](#)
- [Les deux types de branchements électriques](#)
 - [Le branchement de type 1](#)
 - [Le branchement de type 2](#)
- [Processus de demande de raccordement et travaux](#)
- [Mise en service et vérification de l'installation électrique](#)
- [Économie d'énergie et responsabilité environnementale](#)
- [Pour conclure sur ce sujet](#)

Préparation du raccordement électrique et réglementations

Avant de commencer les démarches de raccordement, il est essentiel de réaliser une étude de faisabilité pour déterminer la puissance souscrite nécessaire et choisir un fournisseur d'énergie adapté à vos besoins. Par ailleurs, il est important de respecter les normes françaises en matière d'électricité, notamment la RT 2020, pour garantir la sécurité et l'efficacité énergétique de votre construction. Le Consuel délivre un certificat de conformité attestant la conformité de votre installation électrique.

Les deux types de branchements électriques

Le branchement de type 1

Le branchement de type 1 consiste à installer le compteur Linky à l'intérieur de

l'habitation. Ce type de branchement permet une intégration plus discrète du compteur et facilite l'accès pour la lecture et la maintenance. Cependant, il peut être moins pratique pour les interventions techniques, car elles nécessitent l'accès à l'intérieur de la maison.

Le branchement de type 2

Le branchement de type 2 implique l'installation du compteur Linky dans un coffret extérieur, situé à proximité immédiate de l'habitation. Ce type de branchement offre une meilleure accessibilité pour les interventions techniques, car le compteur est directement accessible depuis l'extérieur. Toutefois, il peut être moins esthétique en raison de la présence du coffret extérieur.

Processus de demande de raccordement et travaux

Pour entamer la procédure de raccordement de votre construction neuve en bois, prenez contact avec ENEDIS, le principal gestionnaire de réseau électrique en France. Fournissez les documents requis, tels que le plan de masse, le plan de situation, et les informations concernant la puissance souscrite souhaitée. Après étude de votre demande, ENEDIS vous enverra une offre de raccordement détaillant les travaux nécessaires, les coûts et les délais.

Les travaux de raccordement électrique, qu'ils soient de type 1 ou de type 2, comprennent l'installation du coffret de branchement et du compteur Linky, ainsi que la mise en place du branchement provisoire (pendant la construction) ou définitif (après la fin des travaux). Les délais et coûts varient en fonction de la complexité du chantier, du type de branchement choisi et de la distance entre votre construction et le réseau public. Ces informations seront précisées dans l'offre de raccordement.

Mise en service et vérification de l'installation électrique

Une fois les travaux terminés, obtenez le certificat de conformité délivré par le Consuel pour attester que votre installation électrique respecte les normes en vigueur. Contactez ensuite votre fournisseur d'énergie pour procéder à la mise en

service de votre installation électrique. Celui-ci vérifiera que tout est conforme et enclenchera la fourniture d'électricité. Assurez-vous que votre installation électrique est sécurisée et bien isolée, notamment en ce qui concerne la mise à la terre et les dispositifs de protection tels que les disjoncteurs.

Économie d'énergie et responsabilité environnementale

Optez pour une construction durable en intégrant des matériaux et des technologies qui favorisent l'efficacité énergétique, comme l'isolation thermique et les systèmes de ventilation performants. Envisagez également l'installation de [panneaux photovoltaïques](#) pour produire votre propre électricité et réduire votre dépendance au réseau public. Adoptez des comportements éco-responsables pour limiter votre consommation d'électricité, comme éteindre les appareils en veille ou utiliser des ampoules basse consommation.

Pour conclure sur ce sujet

Le raccordement électrique d'une construction neuve en bois en France est un processus qui demande une bonne planification et le respect des démarches nécessaires. En comprenant les différences entre les branchements de type 1 et de type 2, vous pourrez choisir l'option la plus adaptée à votre situation. En suivant les étapes présentées dans cet article et en tenant compte des réglementations et normes françaises, vous pourrez profiter d'une installation électrique sécurisée et efficace pour votre maison en bois. N'oubliez pas l'importance de la responsabilité environnementale et des économies d'énergie pour une habitation durable et respectueuse de notre planète.